

# Soutien pour convertir vos systèmes aux énergies renouvelables : une solution durable et rentable

Présentation au Conseil de l'industrie forestière du Québec

25 octobre 2022

# Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

## Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques

- Soutenir et stimuler et promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques au Québec
- Réaliser et mettre en œuvre des plans directeurs
- Coordonner les programmes et les mesures nécessaires à l'atteinte des cibles énergétiques définies par le gouvernement dans la Politique énergétique 2030

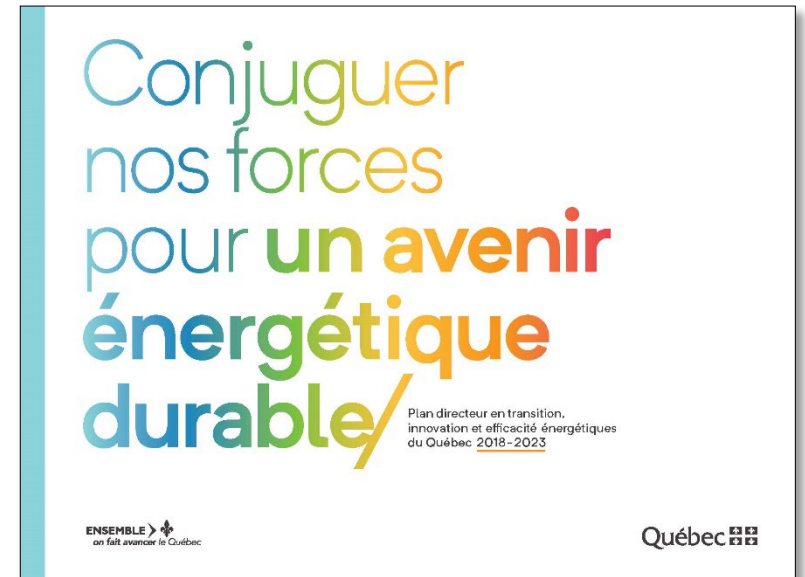


## Politique énergétique 2030

- Éliminer l'utilisation du charbon thermique
- Réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés
- Augmenter de 50 % la production de la bioénergie
- Augmenter de 25 % celle d'énergies renouvelables
- Améliorer de 15 % notre efficacité énergétique

# Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec

- Présente les moyens qui permettront d'atteindre les cibles du gouvernement
- Élaboré tous les 5 ans avec les partenaires
- Premier plan couvrant la période 2018-2023 prolongé jusqu'en 2026





## Secteurs et thèmes

- Aménagement du territoire
- Transport des personnes et des marchandises
- Industrie
- Bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels
- Réseaux autonomes
- Bioénergies
- Innovation
- Outils de financement
- Acquisition de connaissances
- Sensibilisation, promotion et éducation
- Offre de service
- Premières Nations
- Exemplarité de l'État

# Programmes

 /résidentiel

- Novoclimat
- Rénoclimat
- Chauffez vert
- Éconologis

 /transport

- Roulez vert
- Transportez vert

 /affaires

- ÉcoPerformance
- Bioénergies

 /innovation

- Technoclimat



# / affaires

# Indicateurs de résultats 2013-2022

## ÉcoPerformance



- Nombre de projets acceptés : 2323
- Réduction des émissions de GES : 1 628 329 t éq. CO<sub>2</sub>/an
- Aide financière : 796,9 M\$
- Bonification exceptionnelle : 15,4 M\$

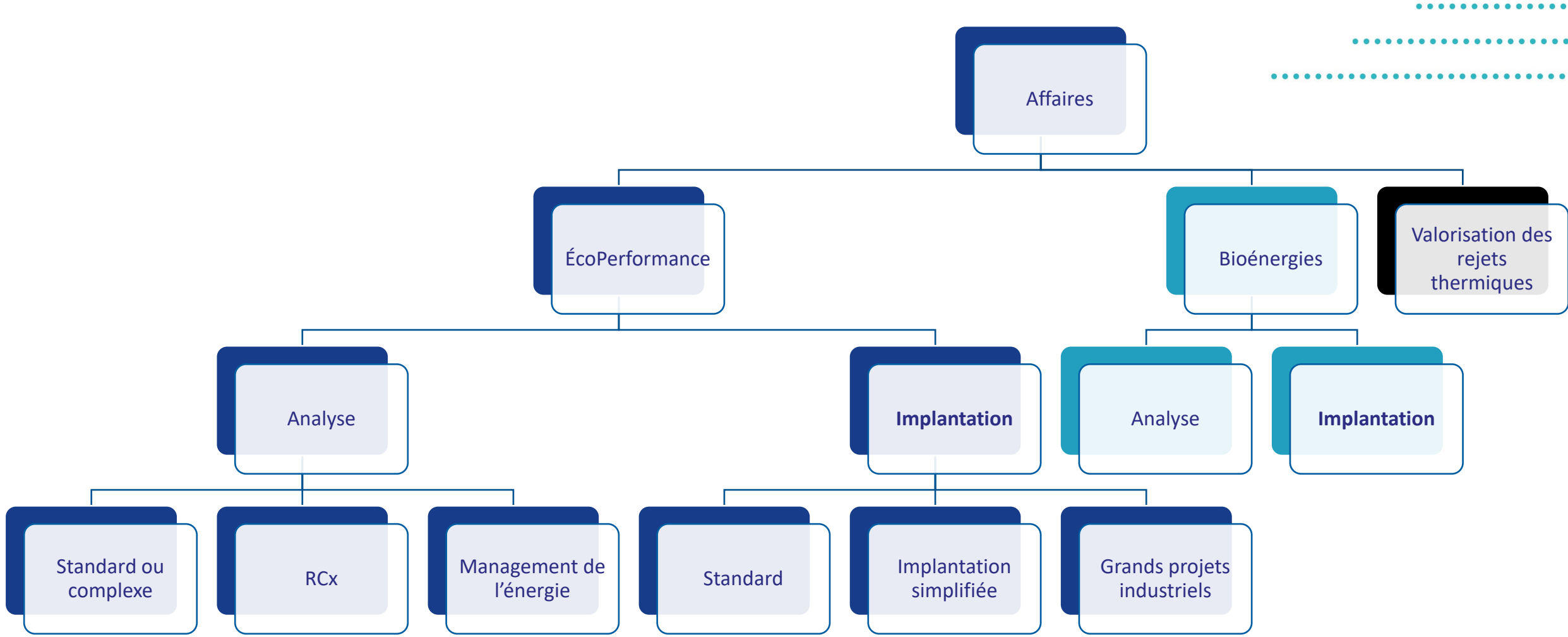


# Indicateurs de résultats 2013-2022

## Bioénergies



- Nombre de projets acceptés : 305
  - Réduction des émissions de GES : 216 326 t éq. CO<sub>2</sub>/an
  - Aide financière : 78,2 M\$
  - Bonification exceptionnelle : 1,5 M\$
- > Résultats du programme Biomasse forestière résiduelle (maintenant Bioénergies)



# Secteurs et clientèles visés



## Secteurs

- Commercial, institutionnel et municipal
- Agricole et agroalimentaire
- Industriel ou manufacturier, incluant les secteurs primaire et secondaire (ayant un site au Québec)

## Clientèles

- Consommateurs de combustibles fossiles
  - Petit et moyen consommateur (PMC) :  $< 36$  TJ non électrique
  - Grand consommateur (GC) :  $\geq 36$  TJ non électrique
- Procédés générant des émissions fugitives

# Objectifs

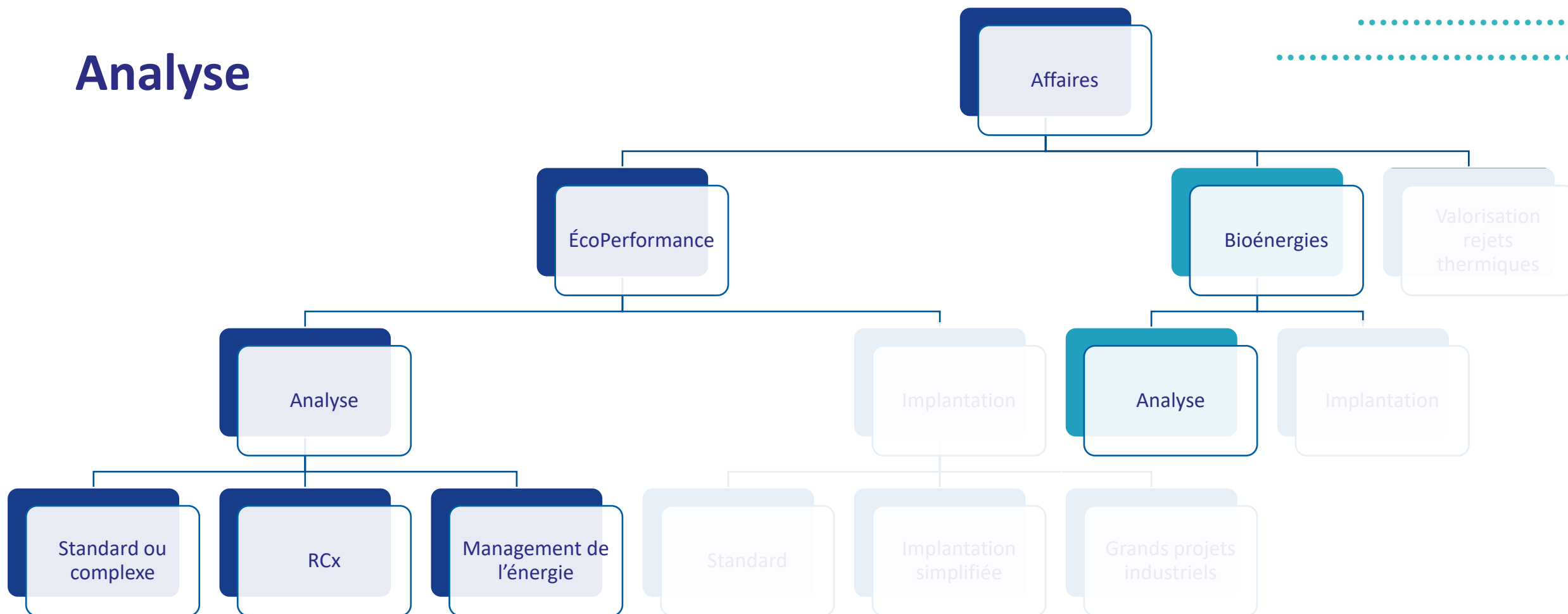
- Réduire les émissions de GES
- Diminuer la consommation de combustibles fossiles

## Objectifs particulier

- ÉcoPerformance : augmenter l'efficacité énergétique des procédés et des bâtiments
- Bioénergies :
  - ✓ soutenir la filière naissante de la valorisation de la bioénergie
  - ✓ développer des réseaux de distribution de la bioénergie au Québec



# Analyse



# Analyse standard ou complexe

## ÉcoPerformance

Catégorie	Calcul de l'aide/ Dépenses admissibles	Maximum par site PMC (\$)	Maximum par site GC (\$)
Projet d'analyse	50 %	25 000 \$	50 000 \$
Analyse technique plus complexe	75 %	100 000 \$	300 000 \$

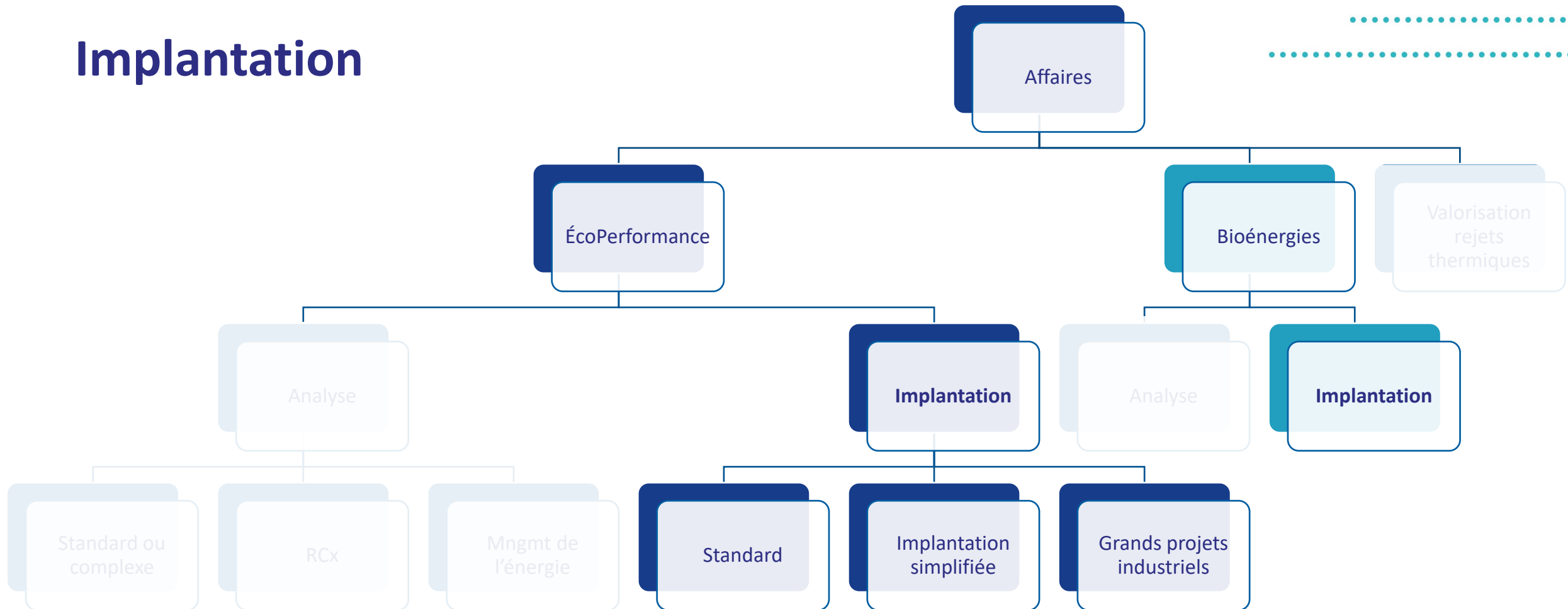
# Analyse



## Bioénergies

<b>Catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>	<b>Petits et moyens consommateurs</b>	<b>Grands consommateurs</b>
Étude de conversion	50 %	25 000 \$ par site	50 000 \$ par site

# Implantation





# Implantation : types de projets



- **ÉcoPerformance**
  - Mesures d'efficacité énergétique
  - Conversion énergétique
  - Amélioration des procédés (émissions fugitives)
- **Bioénergies**
  - Conversion à la bioénergie

# Implantation : aide financière

**ÉCO**  
PERFORMANCE 

**BIO**  
ÉNERGIES 



- Plus petit montant entre :
  - 75 % des coûts admissibles
  - Aide selon les GES
  - Aide selon la période de récupération de l'investissement (PRI)

## Exemple de calcul

- Coût admissible : 100 000 \$
- Économie énergétique : 10 000 \$/an
- Rentabilité avant aide financière :  $100\ 000\ \$ \div 10\ 000\ \$/\text{an} = 10\ \text{ans}$
- Réduction de GES : 40 tonnes
- Durée de l'engagement : 10 ans
- Minimum :
  - $75\ \% * 100\ 000\ \$ = 75\ 000\ \$$
  - $(10\ \text{ans} - 2\ \text{ans}) * 10\ 000\ \$ = 80\ 000\ \$$
  - $40\ \text{tonnes} * 125\ \$/\text{tonne} * 10\ \text{ans} = 50\ 000\ \$$



# ÉCO PERFORMANCE



# Implantation - ÉcoPerformance

Pour les projets d'efficacité énergétique ou les projets de conversion énergétique

Catégorie <sup>22</sup>	% Iadm max (%)	PRImin (ans)	PRImax (ans)	\$/tCO <sub>2</sub> e <sup>23</sup>	Maximum par demande (\$)	Maximum par site (\$)/année <sup>24</sup>
GC						
- industrielle	75 %	1 an	15 ans	50/60 \$ <sub>25</sub>	5 000 000 \$	10 000 000 \$
- commerciale	75 %	3 ans	20 ans	60 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$
- institutionnelle	75 %	5 ans	20 ans	60 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$
PMC						
- industrielle	75 %	2 ans	20 ans	125 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$
- commerciale	75 %	3 ans	20 ans	125 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$
- institutionnelle	75 %	5 ans	20 ans	125 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$



# BIO ÉNERGIES



# Implantation - Bioénergies



Catégorie	% Iadm Max (%)	PRlmin (ans)	\$/t	Plafond de la demande (\$)	Maximum par site (\$)
Grand consommateur					
- industriel	75 %	1 an	50 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$
- commercial	75 %	3 ans	50 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$
- institutionnel	75 %	5 ans	50 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Petit et moyen consommateur					
- industriel	75 %	2 ans	125 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$
- commercial	75 %	3 ans	125 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$
- institutionnel	75 %	5 ans	125 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$

# Participation

ÉCO  
PERFORMANCE 

BIO  
ÉNERGIES 



- Trois documents requis, disponibles en ligne
  - Formulaire de demande d'aide financière (signé par un administrateur autorisé)
  - Plan de projet ou d'analyse (signé par un ingénieur)
  - Plan de surveillance (signé par un ingénieur) – implantation seulement
- [Québec.ca/transition-energetique-affaires](https://quebec.ca/transition-energetique-affaires)
- Envoyer par courriel à [transitionenergetique@mern.gouv.qc.ca](mailto:transitionenergetique@mern.gouv.qc.ca)



## Exemple de projet Séchage de bois



- Projet : conversion électrique 6 x 1200 kW
- Conversion : environ 3 000 000 litres de propane vers 17 000 000 kWh
- Réduction annuelle : 4 500 tonnes d'émissions de GES
- Investissement : 2,8 M\$
- Aide financière : 1,8 M\$ (GES @40 \$/t)
- Économie annuelle : 650 000 \$
- PRI : ramenée de 4,3 ans à 1,5 an

## Exemple de projet Séchage de bois



- Projet : conversion à la biomasse 611 BHP
- Conversion : 1,2 M litre de mazout à 6 200 tonnes BFR
- Réduction annuelle : 3 200 tonnes d'émissions de GES
- Investissement : 5,3 M\$
- Aide financière : 1,3 M\$ (GES @40 \$/t)
- Économie annuelle : 1,4 M\$
- PRI : ramenée de 3,8 à 2,8 ans

## Exemple de projet Séchage de bois



- Projet : conversion à la biomasse 600 BHP
- Conversion : 5,6 M m<sup>3</sup> de gaz naturel à 30 100 tonnes BFR
- Réduction annuelle : 10 200 tonnes d'émissions de GES
- Investissement : 6,4 M\$
- Aide financière : 4,8 M\$ (75 % ou PRI 1 an)
- Économie annuelle : 1,6 M\$
- PRI : ramenée de 4 ans à 1 an

## Exemple de projet Production de granules

- Granules LG
- Albioma (La Granaudière)
- Groupe Lebel





[Québec.ca/transition-energetique-affaires](https://quebec.ca/transition-energetique-affaires)

1 866 266-0008

